



REUNION DE RENTREE ÉLÉMENTAIRE, CYCLE 3 : CM1, CM2 ET PPI 4/5 Année scolaire 2025-2026



➤ **Bienvenue à l'EPBI !** Notre école est bilingue (anglais / français) et accueille les élèves de la Toute Petite Section jusqu'en Terminale en proposant un cursus national (vers le brevet et le baccalauréat) ou international (PPI Programme Primaire International, IB MYP Middle Years Programme et IB DP Diploma Programme).

L'école est Centre d'examen et de préparation au SAT. Ainsi nous proposons durant les vacances d'octobre/novembre (1^{ere} semaine), d'hiver (2^e semaine), et de printemps (2^e semaine) des stages de préparation à cet examen (Anglais et mathématiques).

Notre établissement a également signé un partenariat avec Academica Dual diploma qui permet à nos élèves à partir de la 3^e de préparer le High School diploma à savoir le bac américain

Ce diplôme américain de fin d'études permet de valoriser son dossier d'orientation (Parcoursup, UCAS...) et cela est aussi la préparation idéale au SAT. (Diplôme d'entrée dans les universités américaines).

➤ **Cheffe d'établissement, directrice pédagogique :**
Dorothee Lebaillif, dlebaillif@epbi.net, 06.71.38.38.85

➤ **Responsables pédagogiques :**
Helen Thirtle-Léotard, hthirtle@epbi.net
Séverine Meneu, smeneu@epbi.net

➤ **Responsable Comptabilité :**
Jean-Marc Lebaillif : comptabilite@epbi.net

➤ **Nos supports de communication :**

📌 Cleebi : www.cleebi.online

📌 Noteebi : www.noteebi.fr

📌 Classroom : Application Google

📌 Le secrétariat, accueil@epbi.net, 04 67 70 78 44 Fax : 04.67.70.78.46

Nous organisons **le mardi 9 septembre 2025 à 16h00**, une réunion spéciale « Classroom, Cleebi, Noteebi » afin de vous permettre de prendre en main les différents outils d'information et de communication proposés par l'EPBI.

Cette réunion est ouverte à tous les parents. Nous installerons sur vos téléphones, tablettes et/ou ordinateurs portables toutes les applications nécessaires au suivi de la scolarité de votre enfant.

- **Cahier de liaison électronique** : : www.cleebi.online

Les informations générales sont sur le site : www.cleebi.online
Merci de vous abonner en enregistrant votre adresse mail sur le site.

Pensez à le consulter régulièrement.

- **Suivi des notes, devoirs, contenu de la journée de classe, observations :**
www.noteebi.fr

Chaque parent a un compte **noteebi** « parent » avec un identifiant et un mot de passe personnel.

Chaque enfant a un compte **noteebi** « élève » avec un identifiant et un mot de passe personnel.

Les **résultats scolaires** des enfants seront consultables sur le compte **noteebi** « parent » et sur le compte **noteebi** « élève ».

Les **devoirs** seront consultables sur le compte **noteebi** « parent » et sur le compte **noteebi** « élève » et le contenu de la journée de classe.

Les **absences et les retards** seront consultables sur le compte **noteebi** « parent » et sur le compte **noteebi** « élève » mais justifiables que sur le compte « parent ».

Les **observations** (oubli de matériel, écart de conduite, problème de discipline...) seront consultables sur le compte **noteebi** « parent ». Nous vous demandons de **valider** la case « j'ai pris connaissance » des observations à la lecture de celles-ci.

- **Classroom :**

Chaque enseignant a créé une classe numérique pour ses élèves.

Votre enfant y a été invité via son adresse mail personnelle (.....@epbi.net) d'élève qui vous été communiquée. Si votre enfant était déjà scolarisé à l'EPBI l'année dernière, il conserve la même adresse mail.

Dans la classroom de la classe, vous retrouverez tous les documents distribués par l'enseignant(e) et diverses ressources liées à sa classe.

Ainsi, en cas d'absence, vous pourrez prendre connaissance des ressources utilisées en classe. Cet outil intègre de nouvelles techniques de travail et, est indispensable au bon fonctionnement pédagogique ; il est donc important que vous et votre enfant puissiez y accéder.

- **Le secrétariat :**

Les correspondances personnelles (absences etc ...) seront adressées au mail du secrétariat accueil@epbi.net

Les parents n'ayant pas encore transmis leur adresse mail ou l'ayant modifiée sont invités à la renseigner au secrétariat.

➤ **Règlement intérieur :** ; Merci de bien vouloir prendre connaissance de ce document sur votre compte Parent – **noteebi** et en accuser réception après lecture.

➤ **Horaires de l'école :** Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 7h45 à 18h,
Mercredi 9H-12H (pour les options FLE, Soutien d'Anglais)

✚ **Rappel : Horaires officiels des entrées et sorties :**

- De 7h45 à 8H45
- De 16h30 à 16h45
- De 17h30 à 18h00

➤ **Horaires de classe :**

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 8h45 à 12h et 13h à 16h30

➤ **Étude :** 16h45 – 17h30.

Tous les enfants présents dans l'école à 16h45 intégreront obligatoirement l'étude. L'étude ne pourra pas être interrompue avant **17h30**.

➤ **Garderie :**

- **de 7h45 à 8h15** : les enfants seront accueillis dans la salle Bamboo. **Merci d'amener vos enfants jusqu'à la salle et de ne pas vous y attarder.** A partir de 8h15, les enfants rentrent seuls dans la cour.

- **A partir de 17h30** : vous sonnerez à l'interphone et récupèrerez votre enfant dans la cour intérieure du château.

➤ **Options :**

Les inscriptions aux options, études, préparation aux examens de Cambridge, chinois, soutien d'anglais, Expression corporelle et artistique, sont en ligne sur www.cleebi.online jusqu'au mercredi 10 septembre 2025.

Les options débutent à partir du lundi 15 septembre 2025 et se terminent le vendredi 12 juin 2026.

Jusqu'au vendredi 12 septembre, une garderie sera mise en place de 16h45 à 18h00.

- **Soutien d'anglais** : mercredi de 9h00 à 12h00
- **Soutien de français, FLE** : mercredi de 9h00 à 12h00

NB : le mercredi, les entrées et sorties se feront par EPBI 2

- **Expression artistique** : mardi 16h30-17h45
- **Cambridge :**
 - 🇬🇧 **STARTERS** : mardi de 16H45 à 17H45
 - 🇬🇧 **MOVERS** : lundi de 16H45 à 17H45
 - 🇬🇧 **FLYERS** : jeudi de 16H45 à 17H45
 - 🇬🇧 **KET** : mardi de 16H45 à 17H45
 - 🇬🇧 **PET** : mardi de 16H45 à 17H45

➤ **Arrivée des enfants :**

❖ De 7h45 à 8h15 : les enfants seront accueillis en garderie (salle Bamboo) : vous entrerez par le portail avec interphone, accèderez à la cour intérieure du château et amènerez votre enfant dans la salle « Bamboo »

A partir de 8H15 et jusqu'à 8H45 : l'accueil se fait au niveau du portillon avec interphone. Merci de déposer votre enfant sans vous attarder. Le matin, seuls les parents des élèves de Maternelle sont autorisés à entrer dans l'établissement.

En cas de pluie, les enfants seront accueillis au niveau du portail avec interphone et dirigés vers les salles de classes surveillées.

➤ **Reprise des enfants :**

- ❖ De 16h30 à 16h45 : Au niveau grand portail vert, à gauche du bureau d'accueil/secrétariat
- ❖ Après 17h30 : Vous sonnerez à l'interphone et viendrez récupérer votre enfant dans la cour intérieure du château.

Attention : il n'y a pas d'étude le vendredi. Après 16H45, vous sonnerez à l'interphone et viendrez récupérer votre enfant dans la cour intérieure du château.



Autorisation de sortie : Communiquer au secrétariat le nom des personnes habilitées à récupérer les enfants à l'année (Nounou, Professeur de tennis ou de golf, Grands frères et sœurs du collège ou lycée ...).

Concernant les autorisations ponctuelles : veuillez adresser un mail au secrétariat le jour en question.

➤ **Cantine :**

Les enfants du Cycle 3 déjeunent à 12H. dans le réfectoire EPBI2.

Vous avez choisi entre le repas proposé par l'école (classique, sans porc ou végétarien) et le repas-maison.

Repas maison : Tous les sacs, boîtes plastiques, gourdes et bouteilles d'eau ... doivent être marqués au nom et prénom de l'enfant avec sa classe.

Les paniers repas seront déposés par les enfants, dans les casiers réservés sous le préau de la cour intérieure et récupérés le soir.

Attention : nous ne réchauffons pas les repas « maison ». Prévoyez une lunchbox qui maintient à température ou un repas froid.

La seule boisson autorisée pendant les repas est l'eau.

➤ **Les goûters :** nous encourageons vivement les enfants à consommer un encas très léger le matin.

Depuis quelques années, nous mettons en place « un fruit à la récré » pour le matin (frais, bâtonnet de légume, fruits secs). Merci de nous aider dans cette action !

Le goûter de l'après-midi pourra être plus consistant. Toutefois, les biscuits apéritifs, chips et bonbons ne sont pas considérés comme des goûters !

Les goûters d'anniversaire : nous dédions avec plaisir un temps pour fêter l'anniversaire des enfants.

S'il vous plaît, avertissez les enseignantes la semaine avant l'évènement prévu.

Nous vous remercions de prévoir :

- Des gâteaux basiques, faciles à partager et déguster, qui ne nécessitent pas une mise au réfrigérateur !
- Les boissons et les gobelets
- Les serviettes et les bougies
- Un couteau et un briquet
- Un paquet de bonbons si vous le souhaitez

NB : Nous ne prendrons pas en charge la distribution de cadeau au sein de l'établissement. De même, nous ne distribuerons pas les cartes d'invitation aux anniversaires ayant lieu dans le cadre privé.

➤ **Médical** :

- En cas d'accident, un des médecins du groupe médical de Baillargues interviendra. Si besoin est, l'enfant sera acheminé à l'hôpital Lapeyronie ou en clinique privée si indiqué sur la décharge médicale.

Dans tous les cas, les parents seront prévenus dès l'accident survenu.

- Nous ne sommes pas habilités à donner des médicaments aux enfants malades. Si un enfant doit prendre un traitement, demandez à votre médecin une prise matin et soir. Les enfants malades et / ou fiévreux ne peuvent être accueillis à l'école.

Aucun médicament ne doit se trouver dans les cartables.

IMPORTANT

Les maladies suivantes sont des maladies à éviction, et doivent être signalées au secrétariat :

Diphtérie, Méningite, Polio, Hépatite A, Tuberculose, Coqueluche, Rubéole, Oreillons, Streptocoques (tous), Gastro entérite.

Les **poux** ne font pas l'objet d'une exclusion sauf si le problème est persistant et l'enfant n'est pas traité.

Vous devez donc traiter votre enfant dès que vous vous apercevez de l'invasion !

Merci d'informer Caroline au secrétariat de la présence de poux chez votre enfant. Les parents de la classe seront avertis par Cleebi.

➤ **Absences, retards et assiduité scolaire** :

Lorsqu'un enfant de plus de 3 ans est inscrit dans un établissement scolaire, public ou privé, il y a une obligation de fréquentation assidue de l'établissement.

À ce titre, nous avons l'obligation de contrôler les absences et retards de chacun de nos élèves quotidiennement.

Vous devez nous signaler toutes absences de votre enfant, quel que soit le motif ; nous reviendrons vers vous, après l'appel fait en début de matinée, si nous n'avons pas été avertis d'une absence.

Vous devez nous avertir d'une absence et de son motif par :

- Par email : accueil@epbi.net
- Par téléphone : 04 67 70 78 44
- Sur Noteebi

En cas d'absences répétées, justifiées ou non, nous reviendrons vers vous pour entamer un dialogue et pallier le manque d'assiduité constaté.

Les absences justifiées sont :

- Maladie de l'enfant (ou d'un de ses proches s'il est potentiellement contagieux)
- Réunion solennelle de famille (mariage, obsèques, etc ...)
- Empêchement causé par un accident durant le transport
- Enfant qui suit ses représentants légaux (déplacement en dehors des vacances scolaires)

Les retards et départs anticipés de l'école (avant 16H30, ou avant une période de vacances scolaires) doivent rester exceptionnels.

Si, exceptionnellement, vous êtes en retard un matin et que l'accès à l'école est fermé (8h45), vous devrez obligatoirement aller au secrétariat avec votre enfant, et récupérer un billet de retard. Nous accompagnerons votre enfant en classe, et il présentera son billet de retard à son enseignant afin qu'il régularise l'appel de sa classe.

Afin de ne pas déranger la classe, nous ne pourrions pas accepter les arrivées tardives, même exceptionnelles, après 9H15.

L'enfant retardataire intégrera l'EPBI à la récréation.

De même un élève qui, exceptionnellement, doit quitter l'établissement avant 16H30, sera autorisé à le faire uniquement pendant un temps de récréation ou pause méridienne.

➤ **Projet de cycle de l'année :**

Les élèves du Cycle 3 vont partir à la découverte de l'Asie et de l'Océanie : géographie, histoire, traditions, flore et faune, alimentation, arts, etc.

Nous organiserons des ateliers avec des intervenants extérieurs à l'école (atelier arts plastiques, danses, contes...).

Des sorties ponctuelles sont prévues.

La première se fera le vendredi 10 octobre au Parc australien près de Carcassonne.

➤ **Séjours linguistiques :**

Séjour linguistique et culturel dans un pays anglophone mi-avril 2026 : Pour les classes à partir de la classe de CE1. Nous organiserons une réunion d'information pour les parents en octobre ou en novembre.

Les CP se joindront à la classe de découverte du cycle 1, dont ils partagent le fil conducteur annuel : la découverte du continent africain.

➤ **Sorties pédagogiques :**

Les sorties pédagogiques sans nuitées se déroulent sur le temps scolaire et ont, de ce fait, un caractère obligatoire.

Elles permettent d'amorcer, compléter ou finaliser un objet d'étude et ont une place de prédilection dans les apprentissages et l'épanouissement des élèves.

Elles offrent, de plus, l'occasion de renforcer les liens entre élèves mais également créer une relation de proximité et de confiance entre élèves et enseignants.

Nous organiserons en cours d'année des sorties ponctuelles en lien avec le fil conducteur de l'année scolaire : « La découverte de l'Asie et de l'Océanie ». Vous en serez informés via Cleebi.

➤ **Contrôles continus :** Ils ont lieu suivant un rythme de 3 contrôles continus par trimestre. Le calendrier sera publié en ligne sur www.cleebi.online

Attention : Les élèves de la classe de CM1 passeront au mois de septembre les évaluations nationales (du lundi 8 au vendredi 19 septembre 2025).

Un compte rendu des résultats de votre enfant vous sera transmis au cours de la première période scolaire.

En cas d'absence, pour maladie ou autres motifs, les élèves ne pourront pas rattraper les contrôles continus ni à l'école ni à la maison (le contrôle pourra être fait mais ne sera pas noté).

➤ **Sécurité et mise en place du PPMS (Plan Particulier de mise en sûreté) :**

Un plan particulier de mise en sûreté est obligatoire dans tous les établissements scolaires de France ; il peut être allégé ou renforcé en fonction du niveau de menace.

Les instructions officielles des ministères de l'Éducation Nationale et de l'Intérieur mettent à jour l'évolution des menaces et impose l'adaptation du PPMS pour chaque établissement.

La mise en place de ces mesures nécessite la coopération de l'ensemble de la communauté éducative.

La vigilance quotidienne de tous

En tant que parents, vous ne vous attarderez pas dans l'enceinte de l'établissement.

Vous confierez votre enfant à l'adulte responsable puis repartirez **rapidement pour éviter les attroupements**. De même, vous ne vous attarderez pas après avoir récupéré votre enfant à la fin de la journée d'école.

Les regroupements de parents sont interdits dans l'enceinte et aux abords de l'établissement.

En dehors des heures officielles d'entrée et de sortie, vous devez sonner à l'interphone, vous présentez et obligatoirement vous rendre au secrétariat.

Seules les secrétaires vous donneront l'autorisation de circuler dans l'établissement.

Des exercices répétés

Le PPMS prend en compte les risques liés à des accidents majeurs d'origine naturelle (tempête, inondation, alerte météo...), ou des situations d'urgence particulière (incendie, intrusion de personnes étrangères, attentats...)

Durant l'année scolaire, l'école organise des exercices, dont un qui porte sur une alerte attentat-intrusion.

Les exercices permettent de répéter les postures (confinement, évacuation) correspondant aux différents risques et sont adaptés à l'âge des enfants.

Alertes météo : Une notice explicative des conduites à tenir en cas d'alerte orange ou rouge « alerte météo » vous a été envoyée avec le courrier de rentrée.

NB : En cas d'alerte rouge, vous êtes, **vous seuls parents**, autorisés à récupérer votre enfant. Les autorisations valables durant l'année deviennent caduques. Si vous souhaitez que votre enfant, ce jour-là, soit récupéré par une personne autre que ses responsables légaux, vous devez envoyer au secrétariat un mail, le jour-même, mentionnant la personne que vous déléguez pour récupérer votre enfant à l'école.

➤ **DATES IMPORTANTES :**

Cambridge: Remise des diplômes : jeudi 11 septembre 2025 à 16h45 dans le parc.

Photos de classe et individuelles

➤ Mardi 16 septembre 2025 (photos de classe, photos individuelles et photos des fratries maternelles et élémentaires)

➤ Jeudi 18 septembre 2025 (photos des fratries maternelles/élémentaires **et** secondaires)

Vacances :

➤ Du vendredi 17 octobre 2025 au soir au lundi 3 novembre 2025 au matin

➤ Du vendredi 19 décembre 2025 au soir au lundi 5 janvier 2026 au matin

➤ Du vendredi 20 février 2026 au soir au lundi 9 mars 2026 au matin

➤ Du vendredi 17 avril 2026 au soir au lundi 4 mai 2026 au matin

➤ À partir du mardi 30 juin 2026 au soir.

➤

Jours fériés et pont :

❖ Mardi 11 novembre 2025

❖ Lundi 6 avril 2026

❖ Vendredi 8 mai 2026

❖ Jeudi 14 et vendredi 15 mai 2026

❖ Lundi 25 mai 2026

Réunions Parents-Enseignants-Bilans trimestriels :

➤ **1^{er} trimestre** : mercredi 10 décembre 2025

➤ **2^{ième} trimestre** : mercredi 18 mars 2026

➤ **3^{ième} trimestre** : mercredi 17 juin 2026

➤ **Pour la classe de PPI :**

- Réunion Parents bilan 1^{ère} période : jeudi 20 novembre 2025 à 4.30pm

- Réunion Parents de fin du 1^{er} semestre : jeudi 29 janvier 2026

- Réunion Parents de fin du 2^{ème} semestre : mercredi 17 juin 2026

Réunion de présentation de l'IB : Jeudi 13 novembre 2025

Réunion de présentation du collège : Mardi 6 janvier 2026

Fête de l'école : mardi 23 juin 2026 à 17 heures

Bonne année scolaire à tous et toutes !

Dorothee LEBAILLIF

